

Conseil des sportifs de l'AMA

15 mai 2024

Déclaration concernant l'affaire de la natation chinoise et invitation à la vidéoconférence des sportifs

Comme beaucoup d'entre vous l'ont vu, le 20 avril, une histoire a éclaté concernant une affaire en 2021 impliquant 23 nageurs chinois, qui a depuis généré de nombreux reportages dans les médias. Très peu de temps après la publication de cette histoire, le Conseil des sportifs de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a rencontré la direction de l'AMA pour discuter des faits de l'affaire. Le Conseil des sportifs a posé ses propres questions et a également partagé les questions qu'il avait reçues d'autres sportifs. Plus précisément, on nous a présenté la chronologie des événements, les aspects scientifiques, juridiques et de renseignements et enquêtes de l'affaire, ainsi que la justification de la gestion de l'affaire par l'AMA.

Le Conseil des sportifs s'engage à communiquer ouvertement et apprécie les efforts de l'AMA pour communiquer les faits derrière l'affaire, en fournissant des informations et en donnant aux médias, aux organisations antidopage et à d'autres la possibilité de poser des questions. Le Conseil des sportifs reconnaît qu'il s'agit d'une question complexe qui a soulevé de nombreuses questions de la part de la communauté des sportifs; et donc, accueille favorablement les informations supplémentaires contenues dans la [fiche d'information / Foire aux questions \(FAQ\)](#) de l'AMA qui a été publiée le 29 avril, qui reflète notre conversation avec eux.

Nous saluons la décision de l'AMA de confier à un procureur indépendant le mandat d'effectuer un examen approfondi de sa gestion de l'affaire et envisageons avec plaisir l'occasion de réviser les conclusions de cet examen et de travailler en partenariat avec l'AMA si des secteurs d'amélioration sont identifiés.

Nous reconnaissons que la communauté des sportifs peut se sentir frustrée par ce qu'elle lit et entend, ce qui pourrait entraîner une incertitude quant à l'affaire et à l'ensemble du cadre antidopage. En tant que membres du Conseil des sportifs, nous comprenons ces sentiments, en particulier pour ceux qui ont personnellement vécu l'impact de la tricherie dans leur sport.

En même temps, nous sommes préoccupés par le fait que les renseignements personnels des sportifs, y compris leurs noms et leurs photos, ont été divulgués aux médias. Il s'agit d'une violation grave des droits des sportifs, y compris des mineurs, qui ne peut tout simplement pas être tolérée. Nous avons donc demandé à l'AMA d'enquêter sur ce qui a conduit à la fuite de ces informations aux médias et si des ajustements aux règles, processus ou procédures devraient être apportés pour limiter ce risque à l'avenir, tout en maintenant la protection des lanceurs d'alerte.

En tant que Conseil des sportifs, chargé de représenter, de soutenir et de promouvoir les voix de tous les sportifs sur les questions antidopage, nous prenons notre rôle très au sérieux. Les sportifs méritent d'avoir confiance dans le système et les organisations qui, ensemble, sont chargées de les protéger, telles que : les organisations nationales antidopage, les fédérations internationales, les organisations responsables de grandes manifestations et l'AMA.

Nous croyons fermement que les sportifs qui se dopent, ce qui n'a pas été affirmé ici, doivent être sanctionnés de manière appropriée et que le système antidopage mondial doit être solide. Nous pensons également que la présomption d'innocence et le droit à une procédure équitable et régulière, quel que soit le sport ou le pays d'un sportif, doivent être au cœur du système antidopage.

Le Code mondial antidopage (Code) et les Standards internationaux sont actuellement en cours de révision, ce qui offre une occasion idéale de réviser les leçons tirées de cette affaire. À ce titre, nous travaillerons en étroite collaboration avec l'AMA pour identifier les domaines à améliorer et la manière dont le Code et/ou les Standards internationaux peuvent être renforcés. Nous invitons tous les sportifs à participer à ce travail important et à partager leurs commentaires avec l'AMA. Bien que des informations sur ce processus de mise à jour puissent être trouvées [ici](#), nous travaillerons avec l'AMA pour identifier comment nous pouvons contacter spécifiquement et de manière proactive la communauté des sportifs pour nous assurer que la voix des sportifs est entendue.

Enfin, afin d'offrir aux sportifs une plateforme qui leur permettra de poser des questions sur cette affaire, le Conseil des sportifs a suggéré à l'AMA d'organiser une vidéoconférence axée sur les sportifs, ce qu'elle a été heureuse de faire. Veuillez noter que cet appel Zoom aura lieu le **21 mai 2024 à 07h30 EDT**.

Nous encourageons les sportifs à s'inscrire dès que possible et au plus tard à 12:00 (HAE) le 20 mai 2024 en utilisant ce [lien Zoom](#).

Nous espérons que vous vous joindrez à nous lors de cet appel. En attendant, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse athlete@wada-ama.org.